

Tir@l'arc - Info

Bulletin d'information de la Fédération de tir à l'arc du Québec – décembre 2008

En ce temps de réjouissances
recevez, chers membres,
nos meilleurs vœux pour l'Année 2009 !

Les Tournois

Dépôt du Calendrier de tournois – été 2009

Les dates des compétitions pour la saison extérieure 2009 ne sont pas encore annoncées par la Fédération car il nous manque plusieurs calendriers des régions. Pour les compétitions sur cibles concentriques, les ARTA ont jusqu'au 31 janvier 2009 pour faire parvenir les dates des compétitions de leur région à la Fédération. Vous trouvez toutes les informations sur le site de la Fédération à l'adresse suivante : http://www.ftaq.qc.ca/informations/n_docs.htm

BESOIN DE CLUBS ORGANISATEURS

Championnats provinciaux de 2009

La Fédération de tir à l'arc du Québec est à la recherche de clubs organisateurs pour les Championnats provinciaux intérieurs et extérieurs cibles concentriques et cibles animalières 3D. Si vous êtes intéressés à présenter un des Championnats, faites parvenir une lettre de demande officielle au secrétariat de la Fédération.

Championnats canadiens de 2009

La province du Québec est l'hôte des trois championnats canadiens à l'été 2009. Le championnat canadien sur cibles animalières 3D sera organisé par le club des archers d'Amos du 23 au 26 juillet 2009. Toutes les informations sur le championnat seront disponibles sur notre site Internet. L'endroit du Championnat sur cibles concentriques et parcours campagne sera annoncé sous peu. Le club organisateur est en négociation avec la Ville.

Jeux du Québec - 2009-2010

En 2008 nous avons réussi à qualifier 19 régions sur 19. Maintenant, nous devons recommencer le processus car une autre qualification régionale est exigée par Sports-Québec en 2009. Si votre région n'organise pas une compétition de qualification en 2009, elle ne pourra pas présenter une équipe à Gatineau en 2010. Comme cela a été annoncé, les catégories d'âges et le format des compétitions ont été modifiés pour 2010. Le parcours campagne ne fera pas partie des épreuves présentées en 2010. Le devis technique avec les informations sur ce dossier est envoyé à tous les clubs et régions. Également, il peut être consulté sur notre site Internet sous la rubrique inscrite à cet effet. Afin de faciliter la communication, les Associations régionales vont devoir confirmer le nom de la personne qui sera le/la répondant(e) de ce dossier pour 2009.

Jeux du Canada 2011 -

Nomination de l'entraîneur et gérante

Le 16 décembre 2008, le conseil d'administration de la Fédération a nommé l'équipe d'entraîneur—gérant qui va travailler à la préparation et la planification des Jeux du Canada 2011. Nous tenons à féliciter les candidats! M. Léonard Brisson est nommé entraîneur en chef et il sera secondé par M. Maurizio Quattrocioche qui a été nommé assistant entraîneur. Pour ce qui est du poste de gérant d'équipe, c'est madame Denise Gauthier qui occupera ce poste. Toutes nos félicitations et bonne chance dans leur nouvelle fonction!

Nouvelle composition des équipes pour 2011

Le nombre d'athlètes qui composera l'équipe aux Jeux du Canada de 2011 à été réduit de 8 à 4. L'Équipe de 2011 sera donc formée comme suit:

- 1 femme arc recourbé
- 1 femme arc à poulies
- 1 homme arc recourbé
- 1 homme arc à poulies
- 1 entraîneur (e)
- 1 gérant (e)

Les stages de préparation et formation des athlètes commenceront en janvier ou février 2009. Les athlètes éligibles, selon leur catégorie d'âge, seront contactés personnellement au début du mois de janvier 2009. Nous allons privilégier la région de Montréal pour la tenue des stages. Le comité des sports du Conseil des Jeux du Canada a approuvé la catégorie d'âge suivante pour le tir à l'arc au programme des Jeux du Canada d'hiver 2011 : Moins de 22 ans en date du 1er janvier 2011, année de naissance: 1989 ou après.

Programme de développement de l'excellence de la F.T.A.Q.

Les archers spécialisés sur cibles concentriques auront jusqu'au 15 mai pour s'inscrire au PDE de 2009. Les informations seront envoyées dans les clubs et affichées sur notre site Internet. Les critères de sélection pour se classer sur les équipes en 2009 sont disponibles également sur notre site. Prenez note que des modifications ont été apportées par rapport aux critères de l'année dernière.

Cibles animalières 3D - en déclin ?? ou juste en questionnement??

Depuis le dernier bulletin, il est passé beaucoup d'eau sous le pont du 3D. Après l'AGA de ce printemps, le commissaire et plu-

sieurs membres de la commission technique 3D ont donné leur démission. Les principaux intéressés par cette discipline ne s'intéressent plus à la faire avancer. Aucun membre n'est passionné par ce dossier, tant controversé, pour prendre la relève.

Afin de ne pas laisser l'épreuve 3D à la dérive, le Conseil d'administration a nommé un nouveau commissaire au mois de décembre en la personne de monsieur Glenn Gudgeon. Son mandat, qui ne sera pas facile, sera de réunir les amateurs et les archers de haut niveau en 3D autour de la même table afin que tous puissent travailler pour servir les intérêts des archers.

Le mandat est difficile car les archers 3D sont partagés entre plusieurs associations. Somme toute, les personnes qui ont décidé de scinder le tir à l'arc ne rendent pas service aux archers, car ces derniers devront payer plus cher.

Côté règlements, la FTAQ a adopté en 2008 de suivre ceux de la FCA pour les tournois 3D sanctionnés au provincial.

Suite à des réflexions sur le développement de la discipline du 3D à la Fédération, le Conseil d'administration de la F.T.A.Q. vient d'accepter que les archers qui détiennent la carte d'affiliation à tarif réduit (de couleur grise) puissent participer à des tournois 3D sanctionnés ou non. Cependant, la carte d'affiliation du réseau provincial (de couleur jaune) sera exigée pour le championnat canadien 3D, qui va se tenir à Amos (QC) en juillet 2009.

Cette méthode a été approuvée car il est clair que les archers 3D ne s'attendent pas de recevoir les mêmes services de soutien de la part de la FTAQ que les archers de cibles concentriques. (Ex.: attribution de juges, plan de développement, plan de relève, etc.)

Finalement, la FTAQ et l'ACTAQ ont accepté que les archers d'une association puissent participer aux tournois de l'autre association sur simple présentation de la carte d'affiliation. En d'autres mots, un archer de l'ACTAQ peut participer à un tournoi d'un club de la FTAQ sur présentation de sa carte de membre de l'ACTAQ sans être membre de la FTAQ et vice-versa.

Nouveau programme national pour les archers 3D
Afin de participer aux Championnats du monde 3D en septembre 2009 (Italie) les critères de sélection pour se classer sur l'équipe nationale 3D seront disponibles sur le site Internet de la FTAQ et de la FCA à compter de janvier 2009.

Réponse à la lettre anonyme

Nous publions dans ce bulletin notre réponse à la lettre anonyme qui avait été envoyée via le courriel à nos clubs en novembre:

<<Fait à Montréal, le 14 novembre 2008

Le Conseil d'administration du mois d'avril dernier a pris connaissance d'une lettre anonyme et non datée, remettant en cause la gestion et le support du programme 3D. La lettre a été rejetée car jugée non crédible.

Toutefois, le conseil d'administration actuel a été informé d'une opération de dénigrement appuyée par la

même lettre anonyme. Le conseil d'administration considère maintenant qu'il est important de répondre aux fausses allégations véhiculées par la lettre anonyme. Le conseil d'administration met en demeure le ou les rédacteurs de la lettre anonyme de se faire connaître et d'exprimer publiquement leurs préoccupations afin de poursuivre le développement des programmes tant du 3D que du concentrique.

1. Citation de la lettre anonyme « *Le bilan de l'administration en place au cours des deux dernières années démontre que l'intérêt des dirigeants porte essentiellement sur les activités liées au concentrique et que les préoccupations et priorités du reste de ses membres comptent pour bien peu.* »

Réponse FTAQ:

- La nouvelle administration, depuis septembre 2006, a analysé pour ensuite faire des modifications au niveau du fonctionnement administratif de l'organisme. Par conséquent, l'ancien comité 3D a été transformé en une grande commission technique composée de 7 membres chacun responsable d'un dossier en particulier. Le premier responsable de cette commission a été M. Roger Ménard. Il s'est occupé principalement d'appliquer les critères et d'envoyer une équipe au championnat canadien 3D extérieur, mais le plan n'était pas suffisant pour faire augmenter le nombre d'archers de haut niveau. Le deuxième dossier entamé ne s'est pas avéré un succès côté participation, le circuit chasseur avec bourses. Par la suite, en juin 2007, M. Clément Crête lui a succédé en ayant comme mandat de faire du développement au niveau de cette discipline au sein de la Fédération. Malheureusement, aucun dossier entamé n'a été amené à bon port. Toutes les décisions prises au niveau des épreuves 3D ont été sous la direction de la commission 3D. Les procès-verbaux de cette commission sont disponibles pour lecture et information.

- Lors du dépôt du PSDE (programme de soutien au développement de l'excellence) en 2005 auprès du MELS, la Fédération a travaillé et déposé un plan pour le secteur 3D afin qu'il soit reconnu par les instances gouvernementales autant que le secteur concentrique et qu'il puisse bénéficier d'un support financier nous permettant de développer l'élite 3D. Malheureusement suite à un grand manque de performances au niveau national et international, l'épreuve 3D est passée de la 93e position à la 66e position sur les listes des organismes reconnus. Seulement 45 disciplines sont reconnues et subventionnées par le MELS.

2. Citation de la lettre anonyme « *Aucune démarche proactive favorable aux archers-chasseurs face à la réglementation sur la chasse sportive.* »

Réponse FTAQ :

- Aucune discussion sur ce sujet dans les 3 réunions tenues par la commission technique cibles animalières 3D sous la responsabilité de monsieur Clément Crête ou monsieur Roger Ménard.

- En réponse à un courriel de monsieur Georges Aumais, monsieur Daniel Goyette, le 14 janvier 2008 mentionne.

<< ... **on est rendu à la publication officielle de la réglementation sur la chasse. Il est trop tard pour réagir et espérer quelque modification que ce soit.**... >>

- Depuis le départ de monsieur Georges Aumais dans le milieu des années 90, bien connecté politiquement pour

la chasse, deux événements sont arrivés. Le premier a été la décision du gouvernement de donner la responsabilité du dossier de la chasse à la FQF et le deuxième était que personne n'était prêt à prendre la place de monsieur Aumais.

3.Citation de la lettre anonyme « *Interdiction aux archers-chasseurs qui ne possèdent pas la carte (Compétition) (à 38.50 \$) de participer à toute compétition 3D sanctionnée par la FTAQ (décision prise à la majorité simple de 4 membres du secteur concentrique contre 3 membres du secteur animalier le 20 mars 2008).* »

Réponse FTAQ :

-Cette exigence fait partie du programme **Apporte ton arc, montre ta carte** approuvé à l'AGA de 2002.

-Un vote démocratique du CA le 20 mars 2008 a confirmé cette position pour l'ensemble des archers.

4.Citation de la lettre anonyme « *Abolition du circuit chasseur animalier et de la bourse de 1000 \$ instaurée en 2007 pour relancer l'intérêt des archers-chasseurs pour la compétition animalière en dehors du circuit Élite 3D.* »

Réponse FTAQ :

-À la réunion du 15 septembre 2007 de la commission cible animalière 3D, au point 11 il est dit « **« Les chasseurs auront les bourses pour cette année, mais le peu d'intérêt pour cette compétition nous amène à trouver un autre moyen que l'argent pour l'année prochaine. Il est discuté de médailles, voire trophées.. »** »

-À la réunion de la commission cible animalière 3D tenue le 19 janvier 2008, sous la responsabilité de monsieur Clément Crête, la recommandation **CTCA 20080119RES05** dit « **Après discussion, il est proposé par monsieur Michel Pelletier et secondé par monsieur Benoît Bolduc que la remise annuelle de bourses aux gagnants du circuit chasseur soit remplacée par la remise bisannuelle de trophées ou plaques.....** ».

-Cette recommandation a été acceptée unanimement par le CA de la FTAQ le 20 mars 2008.

-Il est faux de dire que la FTAQ a pris cette décision arbitrairement.

5.Citation de la lettre anonyme « *Refus de support financier significatif à l'équipe Élite 3D du Québec. Au cours des trois dernières années, ce support financier de la FTAQ s'était limité au financement de chandails portant l'effigie de la FTAQ, le reste des budgets provenant de commanditaires privés.* »

Réponse FTAQ :

-Il n'y a jamais été question de refuser un support financier au développement d'une équipe Élite 3D.

-Le plan de développement n'a jamais été présenté par les responsables de la commission 3D

6.Citation de la lettre anonyme « *Annulation du championnat animalier intérieur 2008 à Repentigny parce que le club hôte refusait de fermer la porte aux membres de la FTAQ qui ne détenaient pas la carte à 38.50 \$ et souhaitait au moins leur offrir l'opportunité de participer à titre non compétitif.* »

Réponse FTAQ :

-La seule exigence que la Fédération a eue envers le club organisateur de 2008, était d'appliquer la règle

pour l'archer qui participe à une compétition sanctionnée par l'organisme. Cette règle veut que les archers qui participent soient affiliés à la Fédération au réseau provincial et le coût d'affiliation pour avoir accès à ce service est de 38,50 \$. (Voir point 3 plus haut).

-Avec ce règlement de la Fédération, le club de Repentigny, n'étant pas en mesure de tenir ce championnat sans perte financière et a retiré sa candidature pour l'organisation du championnat.

-Par conséquent, la Fédération a dû trouver rapidement une autre solution et le Championnat animalier intérieur 3D 2008 a eu lieu le 11 mai à Chambly.

7.Citation de la lettre anonyme « *Aucune rencontre de consultation entre le conseil d'administration actuel et les responsables des Associations régionales (ARTA) au cours des deux dernières années (tel que prévu à l'article 29 de la réglementation de la FTAQ).* »

Réponse FTAQ :

-Malheureusement, suite au grand déficit laissé par l'administration qui était en place jusqu'en septembre 2006, nous n'étions pas en mesure, financièrement parlant, de réunir les ARTA lors de la dernière année. À l'époque nous risquions la tutelle gouvernementale. Alors, nous croyons avoir agi en bons administrateurs qui avaient comme mandat de réduire le déficit afin de remettre l'organisme sur pieds.

-Heureusement, en ce moment nous jouissons d'une bonne santé financière, ce qui nous a permis cette année de vous rencontrer le 13 septembre afin de débattre de plusieurs dossiers importants, dont celui du 3D.

Alors, chers membres, c'est à vous qu'incombe le développement du tir à l'arc au niveau québécois. Si nous ne réunissons pas et nous ne travaillons pas ensemble, c'est l'archer à la base qui ne pourra pas se perfectionner et se développer au sein d'un organisme sain avec des valeurs saines.

N'oubliez pas que la Fédération c'est VOUS!!!!>>

Programme d'affiliation 2009

Nous désirons vous rappeler que selon la politique d'affiliation de la Fédération de tir à l'arc du Québec, tous les Clubs et leurs membres doivent être affiliés d'ici le 1^{er} janvier 2009. Tout club doit compléter le formulaire d'affiliation de club, payer sa cotisation annuelle, valider l'affiliation de ses membres en complétant le formulaire d'affiliation de membres et payer la cotisation annuelle. Le tout vous permettra de participer au programme d'Assurances Responsabilité Civile Générale, Responsabilité des Administrateurs et des Dirigeants et Assurances Accident.

Au début septembre 2008, les clubs déjà affiliés à la Fédération ont reçu un avis de renouvellement pour le club et leurs membres. Si vous avez déjà renouvelé l'affiliation de votre club et de vos membres, vous devriez recevoir bientôt un Certificat d'accréditation.

Si vous désirez recevoir un nouvel avis de renouvellement pour le club et les membres, vous pouvez communiquer avec nous par courrier électronique, par la poste ou par téléphone.